



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 121-10 du Code des Communes)

*Le Conseil Municipal se réunira dans la **salle des Cérémonies de la Mairie** le*

Jeudi 27 novembre 2025 à 19 h 30

Affiché le 21 novembre 2025

Ordre du jour

FINANCES

1. Réalisation d'un emprunt pour les investissements 2025

FINANCES

2. Participation financière apportée à Mathieu Latour
3. Mise à disposition de salles durant la période électorale pour les élections de mars 2026

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES EN VERTU DE L'AUTORISATION DU
CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE POUR RECRUTER DES AGENTS
CONTRACTUELS

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES EN VERTU DE LA DELEGATION DU
CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Informations et questions diverses

La présence du public est autorisée dans la limite des places disponibles.

MAIRIE

32, rue de la République – CS 20010 – 17740 Sainte-Marie de Ré
Tél. : 05.46.30.21.24 – E-mail : info@saintemariedere.fr

www.saintemariedere.fr |   [saintemariedere](https://www.instagram.com/saintemariedere)

